



Menaces contre les agent.es et les missions de contrôle de l'inspection du travail : silence assourdissant de la ministre !

Notre organisation syndicale, ainsi que d'autres du ministère du travail, a interpellé vendredi 26/01 C. Vautrin suite aux menaces de mort mises en scène devant la DDETS du Lot-et-Garonne. Depuis, silence radio de la ministre, alors qu'à la pendaison d'un cadavre de sanglier devant nos locaux à Agen s'est ajouté l'incendie de la MSA à Narbonne et du bureau des douanes à Nîmes. Quelques jours plus tôt, un bâtiment de la DREAL à Carcassonne a été détruit par le « comité d'action viticole » au moyen d'explosifs. Quel niveau de violence faudra-t-il atteindre pour que le gouvernement défende les agent.es publics et la légitimité de leur action ?

Avec l'ensemble de la Confédération CGT, nous soutenons les revendications des agriculteur.ices et des salarié.es agricoles qui réclament de pouvoir vivre de leur travail. Nous nous opposons aux traités de libre échange, qui organisent la guerre de tous contre tous, et à leur extension sans fin. En revanche nous dénonçons la démagogie contre les « normes », anti-sociale et anti-écologiste, promue par des fractions d'extrême droite du mouvement des agriculteur.ices et par le gouvernement. Les « normes », ce sont par exemple les règles qui permettent d'éviter que les travailleur.es agricoles s'empoisonnent avec des agents chimiques dangereux, que des personnes soient blessées ou tuées du fait de machines agricoles dangereuses, ou encore que les travailleur.es saisonniers auxquels l'agriculture a massivement recours, ne soient surexploités.

En dénonçant la « paperasse », en pointant un nombre de contrôles trop élevé, B. Le Maire et G. Attal désignent les agent.es publics comme bouc-émissaires, alors que la responsabilité des difficultés du monde agricole est à rechercher du côté du système capitaliste, et en particulier des marges de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution. Nous nous inquiétons tout particulièrement de l'annonce du premier ministre concernant un « contrôle administratif unique » par an dans les exploitations agricoles, sous l'égide du préfet. Cette annonce va être comprise comme englobant les contrôles de l'inspection du travail, alors que ceux-ci ne peuvent qu'en être exclus au regard de la convention n°129 de l'Organisation Internationale du Travail ratifiée par la France et des dispositions du code du travail. Alors que les obstacles, outrages et agressions contre les agent.es de contrôle de l'inspection du travail en milieu agricole sont déjà nombreux – et nous avons interpellé en décembre le ministre O. Dussopt à ce sujet - cette annonce risque de légitimer le recours à la violence contre nos collègues, qui sont d'ailleurs fondé.es à se retirer de cette situation que le gouvernement contribue à envenimer.

La CGT TEFP demande à ce que ces annonces soient clarifiées rapidement et publiquement. Elle demande à la ministre du travail et de la santé de sortir de son silence, qui met en danger les agent.es, de prendre position, de saisir le parquet des menaces de mort proférées en Lot et Garonne, et de recevoir en urgence les organisations syndicales. Vingt ans après, nous ne voulons pas d'un nouveau Saussignac !

Le 29 janvier 2023